



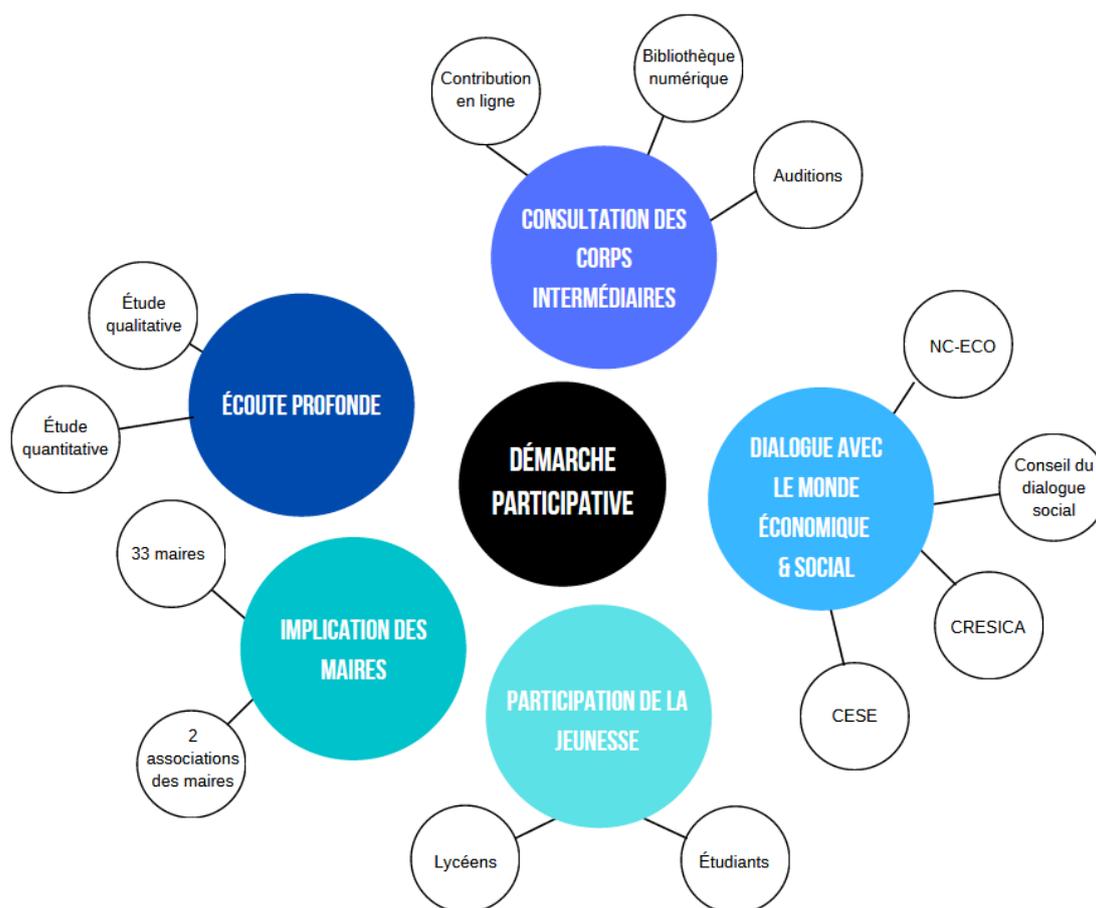
HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Nouméa, le 14 janvier 2021

LANCEMENT DE LA CONSULTATION DE LA SOCIÉTÉ CALÉDONIENNE SUITE A L'ANNONCE DU MINISTRE DES OUTRE-MER, SÉBASTIEN LECORNU



Contact presse
Cabinet du Haut-commissaire
Bureau de la communication interministérielle

Margot BANTEGNY
Tél : (+687) 26 64 22 - (+687) 77 71 93
Mél : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1, avenue du Maréchal Foch
98 800 Nouméa

Le ministre des Outre-mer s'est déplacé en Nouvelle-Calédonie au lendemain du référendum du 4 octobre 2020, avec pour objectif de renouer le dialogue entre les forces politiques calédoniennes, à la veille de la fin de l'Accord de Nouméa.

Après avoir réuni dix représentants des forces politiques calédoniennes le 29 octobre 2020 sur l'Îlot Leprédour et entamé les discussions, le ministre des Outre-mer souhaite prolonger la dynamique dans les mois à venir.

C'est ce qu'il a confirmé dans son allocution aux Calédoniens le 11 janvier 2021.

L'État souhaite ainsi élargir les échanges sur l'avenir institutionnel à la société civile dans son ensemble : monde économique, associatif, élus locaux... mais également entendre tous les Calédoniens.

Pour cela, un certain nombre d'outils et de méthodes seront mis en place dans les meilleurs délais et pilotés par Laurent Prévost, Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

Ce projet sera articulé autour de cinq dispositifs, visant à recueillir les contributions des différents acteurs de la société calédonienne :

- **Une écoute profonde** menée grâce à une étude qualitative sur la base d'échanges en face-à-face avec un enquêteur, et une étude quantitative au moyen d'entretiens téléphoniques ;
- **Une plate-forme numérique destinée à la consultation des corps intermédiaires** avec la possibilité que ces derniers soient reçus en audition. Le site mettra également à disposition une bibliothèque numérique en ligne.
- **La participation de la jeunesse** au débat sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie ;
- **Le dialogue avec le monde économique et social ;**
- **L'implication des maires.**

Les thématiques suivantes seront abordées dans le cadre de cette consultation :

- Indépendance et souveraineté au XXI^{ème} siècle
- Identité française dans le Pacifique
- Liens avec la France

Ainsi que les trois thèmes évoqués dans le discours du Président de la République du 5 octobre 2020, au lendemain du second référendum :

- Défi climatique et enjeux environnementaux
- Développement économique et répartition des richesses
- Place de la Nouvelle-Calédonie dans l'axe Indopacifique

Contact presse

Cabinet du Haut-commissaire

2

Bureau de la communication interministérielle

DÉMARCHE D'ÉCOUTE PROFONDE : ÉTUDE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Une étude qualitative et une étude quantitative vont être réalisées par Quid Novi, une société d'études et de sondages calédonienne, afin d'interroger notamment les personnes qui s'expriment le moins facilement et dont les opinions ne seront pas forcément relayées par l'intermédiaire des autres dispositifs proposés. Il s'agira par exemple d'interroger les femmes vivant en tribu et les jeunes déscolarisés, sans pour autant oublier les autres catégories de population.

Cette démarche est pilotée en lien avec le comité des Sages qui sera garant des travaux de cette mission, comme l'a souhaité le ministre des Outre-mer.



L'étude qualitative menée sur le terrain permettra dans un premier temps de comprendre les souhaits, les craintes, les questionnements des Calédoniens quant à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et son organisation institutionnelle.

Elle sera réalisée auprès d'une très grande diversité de profils en termes d'habitat, de zone géographique, de sexe, d'origine ethnique, ou encore de présence sur les listes électorales.

Au total, au moins 100 Calédoniens seront interrogés en face à face entre 15 et le 31 janvier 2021.

L'étude quantitative réalisée dans la foulée de l'étude qualitative permettra d'interroger 1 000 personnes représentatives de l'ensemble de la population calédonienne (méthode des quotas).

Ce sondage téléphonique permettra ainsi de mieux appréhender les attentes des Calédoniens.



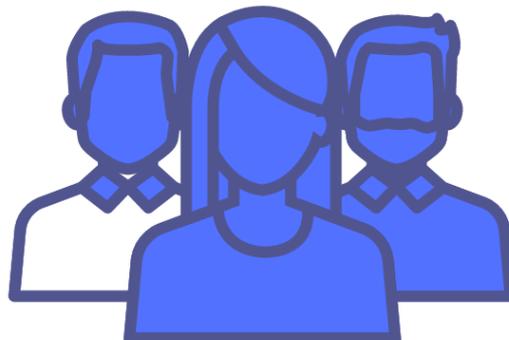
L'ensemble des travaux fera l'objet d'une restitution, partagée avec les responsables politiques de Nouvelle-Calédonie, à la fin du mois de mars 2021.

Contact presse
Cabinet du Haut-commissaire
Bureau de la communication interministérielle

3

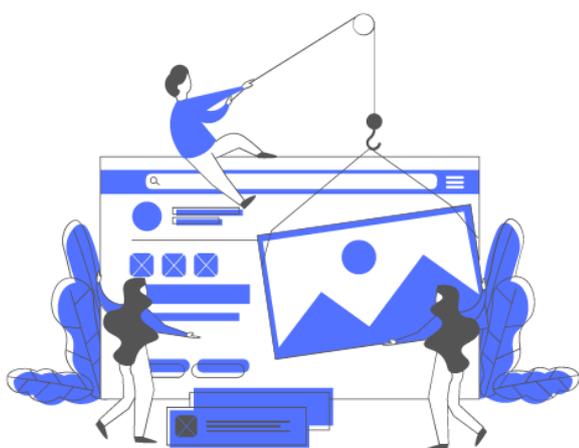
CONSULTATION DES CORPS INTERMÉDIAIRES

Les corps intermédiaires (associations, syndicats, clusters...) sont appelés à se prononcer, par le biais **d'une plateforme numérique** qui donnera la possibilité d'être reçu en audition, sur les grandes thématiques et les notions fondamentales (identité, souveraineté ...) associées à la réflexion sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.



Cet outil a pour objectif de donner la possibilité aux corps intermédiaires de participer au dialogue actuellement engagé par le ministre avec les acteurs politiques en apportant une contribution publique à ce débat. **Les contributions déposées en ligne pourront être complétées par un entretien mené sous forme d'audition.**

Au-delà d'être un outil de réception des contributions, le site internet proposera aux internautes des ressources documentaires sous la forme d'une **bibliothèque numérique**, afin de rendre accessibles les textes et accords en rapport avec l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie.



Ce nouveau site internet, www.notreavenir-nc.fr, sera accessible à partir du lundi 25 janvier 2021, et permettra de contribuer en ligne jusqu'au jeudi 25 mars 2021. Il sera également accessible par le biais du site internet du Haut-commissariat www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

PARTICIPATION DE LA JEUNESSE

La jeunesse calédonienne sera appelée, à partir de la rentrée de février 2021, à nourrir la réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, au travers de ses représentants dans les lycées, à l'université ou dans des organismes de formation et d'insertion (alternants, RSMA...). Ceci afin de contribuer à préserver le débat apaisé qui est déjà engagé depuis plusieurs années par le comité des Sages avec les jeunes.

Contact presse
Cabinet du Haut-commissaire
Bureau de la communication interministérielle

4

DIALOGUE AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE & SOCIAL

NC-ECO, le Conseil du dialogue social, le CESE et le CRESICA sont sollicités afin de transmettre leurs propositions notamment sur :

- L'exclusion économique et sociale ;
- L'égalité hommes-femmes en Nouvelle-Calédonie ;
- La transition écologie et son impact sociétal ;
- Etc.

Un livrable, synthétisant les idées de ces organismes, sera remis au groupe Leprédour d'ici fin mars 2021.

IMPLICATION DES MAIRES

Depuis leur création en 1977, les communes de Nouvelle-Calédonie et leurs maires constituent une véritable armature institutionnelle et ont traversé l'histoire récente en conservant leur identité et un socle de valeur partagé par leurs administrés. Aujourd'hui les communes offrent une réelle représentation de la diversité des opinions et des populations au sein des conseils municipaux. Reconnus de tous, les maires partagent beaucoup et, indépendamment de leur étiquette politique, ont la capacité de s'écouter, de se comprendre et s'accorder sur des compromis. Ils ont fait la démonstration qu'ils étaient capables, tout comme les maires en métropole, de construire des choses nouvelles et de résoudre des problèmes avec peu de moyens, qu'ils soient juridiques ou financiers.

Dans la perspective de recueillir leur ressenti, leurs interrogations et propositions, il est prévu de réaliser un entretien individuel qui sera conduit par les trois commissaires délégués avec les 33 maires que compte le territoire. Ces entretiens seront complétés par une consultation des deux associations des maires présentes en Nouvelle-Calédonie.

En effet, il apparaît essentiel que les maires participent à la définition de la trajectoire qui sera suivie après l'Accord de Nouméa notamment au regard des moyens transférés en même temps que les compétences. Ces réunions permettront de partager les constats et de dégager des tendances et des lignes directrices pour poursuivre le dialogue.

Le compte-rendu qui en sera dressé sera partagé avec le groupe Leprédour.

Contact presse

Cabinet du Haut-commissaire

Bureau de la communication interministérielle